

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 JUIN

➤ Nous avons voté une aide spécifique pour les victimes des inondations dans l'Oise (essentiellement celles liées aux orages) . Le montant est de 100 000 € pour les particuliers et de 300 000 € pour les communes. Le Président du Conseil départemental a saisi le Ministre de l'Intérieur pour que soit rapidement reconnu l'état de catastrophes naturelles dans l'ensemble des communes touchées.

➤ Nous poursuivons les fermetures des maisons du Conseil départemental. Nous avons vendu celle de Clermont pour un montant de 270 000 €.

➤ Dans le cadre de la politique de protection des Espaces Naturels Sensibles, Eric de VALROGER a proposé de procéder au versement d'une subvention de 2 896 € au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Mont-Ganelon afin d'acquérir 7 nouvelles parcelles situées sur le site du Mont-Ganelon et sur les communes de Clairoix et Bienville. Il en a profité pour saluer l'engagement et le dévouement des élus qui participent aux activités du SIVU.

➤ Six subventions pour un montant 50 760 € ont été votées au titre de la politique de l'eau et de la lutte contre les inondations. Parmi les bénéficiaires figure le Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'aménagement des rus de Berne, des Planchettes et de leurs affluents.

➤ Au titre de l'aide aux communes, un montant de 9 841 500 € a été voté pour 332 dossiers parmi lesquels :

- ♦ 514 000 € en faveur de la vidéo-protection et l'équipement des polices municipales
- ♦ 1 174 000 € en faveur de l'assainissement et l'eau potable
- ♦ 632 000 € en faveur du patrimoine

➤ Il a été décidé d'accorder une aide de 2 000 € au profit de la Maison d'Assistants Maternels « Mamounette » de St Germer de Fly. Il s'agit avec cette somme d'acquérir une poussette 6 places. Un opposant (Jean-Claude Villemain) est intervenu pour dire qu'il aurait été préférable d'acheter une poussette 4 places ! On hallucine parfois sur le niveau de certains débats.....

➤ Naissance d'une numémathèque de l'Oise. Soucieux de renforcer et d'intensifier le développement des usages numériques pour accompagner les collégiens de l'Oise au cours de leur scolarité, la majorité départementale a mis en place un dispositif de prêt de matériels numériques spécifiques (imprimantes 3D, tablettes, tableaux interactifs, etc..) auprès des collèges du département.

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU CANTON DE COMPIEGNE1

AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE : 20 830 € accordés pour l'installation de 6 caméras supplémentaires de vidéo-protection sur la zone des Hauts de Margny

BERNEUIL SUR AISNE : 9 010 € accordés pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme

BIENVILLE : 77 520 € accordés pour l'aménagement de la rue de l'Ormeau

BITRY : 2 368 € accordés pour la sécurisation de l'entrée du village RD 81

CHOISY AU BAC : 48 750 € accordés pour l'installation de 11 caméras de vidéo-protection sur les bâtiments communaux et espaces publics

CLAIROIX :

- **59 960 €** accordés pour l'aménagement de l'ancienne ferme Dechasse en locaux pour accueillir l'agence postale et des salles pour les associations
- **16 578 €** accordés pour la mise en sécurité du carrefour de la poste

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LISIERES DE L'OISE : 15 485 € accordés pour les actions de promotion et de développement touristique du territoire

COMPIEGNE :

- **102 000 €** accordés pour l'Arrière Anatole France et coulée verte
- **37 090 €** accordés pour l'aménagement de la rue du Change
- **6 520 €** accordés pour la réhabilitation de la toiture du local des associations Edith Piaf

NAMPCEL :

- **15 890 €** accordés pour la mise en accessibilité de la salle d'activités de la commune aux personnes à mobilité réduite
- **6 290 €** accordés pour la poursuite de la restauration de l'église
- **2 912 €** accordés pour l'installation de deux radars pédagogiques aux entrées de la commune RD335

TRACY LE MONT : 22 540 € accordés pour l'aménagement de la rue d'Hangest : voirie est assainissement pluvial

TROSLY BREUIL : 87 820 € accordés pour l'extension de la salle de restauration scolaire

SIVU DU MONT GANELON : 2 896 € accordés pour l'acquisition de 7 nouvelles parcelles

SYNDICAT SCOLAIRE DE TRACY LE MONT, TRACY LE VAL : 180 000 € accordés pour la construction d'une école à Tracy-le-Val

OFFICE DE TOURISME DE L'AGGLOMERATION DE COMPIEGNE : 8 250,24 € accordés pour les actions de promotion et de développement touristique du territoire.

Danielle CARLIER
Conseillère départementale

Eric de VALROGER
Vice-Président du Conseil départemental